

B1.37 état civil

<https://app.colanguage.com/fr/francais/plan-de-cours/b1/37>



L'état civil	Divorcer
Le livret de famille	Se séparer
L'acte de mariage	Veuf
Le certificat de mariage	Le notaire
Le statut marital	La famille élargie
Le mariage civil	La mère célibataire
Le mariage religieux	L'enfant adopté
Le mariage hétérosexuel	Adopter un enfant
Le mariage homosexuel	Vivre en couple depuis 10 ans
Le PACS	Vivre avec son/sa partenaire
Le concubinage	Vivre avec son petit ami
Se pacser	Se disputer avec ses enfants
Se marier	Obéir à ses parents
Marié	

1.Exercices

1. Courriel de la mairie : mise à jour de votre situation familiale (Audio disponible dans l'application)



Mots à utiliser: livret de famille, situation familiale, concubinage, acte de naissance, mairie, prendre rendez-vous, divorce, Pacs, déclarations conjointes, état civil

Madame,

Nos services ont constaté que votre _____ a changé récemment. En effet, votre _____ a été prononcé le 12 avril 2024. Pour mettre à jour votre _____, nous vous invitons à _____ à la _____ du 7 arrondissement, dans un délai de deux mois. Lors du rendez-vous, vous devrez présenter une pièce d'identité, votre ancien _____, ainsi que la copie intégrale de votre _____.

Si vous vivez en _____ ou si vous avez signé un _____ depuis votre divorce, merci de le signaler lors de votre venue, afin d'actualiser votre dossier et vos _____ éventuelles. Si vous avez des enfants, la mention de la garde et d'une éventuelle pension alimentaire sera ajoutée à votre dossier. Vous pouvez réserver un créneau en ligne sur le site de la mairie ou contacter le service de l'état civil par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.

1. Quelle est la raison du courriel envoyé par la mairie à cette personne ?

2. Complétez les dialogues

a. Déclarer un PACS à la mairie

Demandeur: Bonjour, je viens me renseigner pour enregistrer un PACS avec mon conjoint.

Agent de mairie: 1. _____

Demandeur: Oui, on habite ensemble à Lyon depuis deux ans et on ne veut pas de mariage civil, juste un partenariat civil.

Agent de mairie: 2. _____

Demandeur: Est ce qu'on doit prendre rendez vous pour la déclaration à la mairie ou on peut venir directement ?

Agent de mairie: 3._____

Demandeur: *Parfait, je vais vérifier notre livret de famille et nos actes de naissance, puis je reviens pour fixer une date.*

Agent de mairie: 4._____

1. Très bien, vous vivez déjà en cohabitation dans la même résidence principale ? **2.** D'accord, il vous faudra vos pièces d'identité, vos actes de naissance et une attestation sur l'honneur sur votre situation familiale actuelle, par exemple que vous n'êtes ni marié ni déjà pacsé. **3.** Pour signer le PACS, il faut obligatoirement un rendez-vous ; la cérémonie est très simple, vous signez le document avec l'officier d'état civil, puis votre PACS est enregistré immédiatement. **4.** Très bien, n'oubliez pas de signaler tout changement plus tard, par exemple une séparation ou un mariage, pour mettre à jour votre situation familiale.

3. En 8 à 10 lignes, décrivez votre situation familiale actuelle et expliquez quelles démarches administratives vous avez déjà effectuées ou devez encore faire en France ou dans votre pays.

Actuellement, ma situation familiale est... / J'ai dû fournir les documents suivants : ... / J'ai pris rendez-vous à la mairie / chez le notaire pour... / Je trouve que ces démarches sont faciles / compliquées parce que...
